

Que de nou

Qu'y a t-il de nouveau ?



Editorial

Rôle historique ou légendaire, les arbres sont intimement liés à notre vie.

En 1989, l'arbre de la liberté (un chêne d'Amérique) a été planté sur la place du même nom.

A l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre, en 2015, les élèves ont planté un liquidambar. Cette année c'est un ormeau qui a trouvé place dans l'espace scolaire.

Si l'on s'en tient à la légende, Sully, avait proposé au roi Henri IV d'inciter les particuliers à mettre des ormes le long des chemins. Remarquable par sa longévité, il est aussi le symbole de la tolérance, héritage de l'Edit de Nantes en 1598.

Cette notion de tolérance a été expliquée et discutée en classe. Une notion qui malheureusement perd de plus en plus de sa valeur dans notre société !

En témoignent les nombreux différends entre voisins, espérant trouver une solution à la mairie. Les trop nombreux conflits de voisinage, pourquoi ne parvenons-nous plus à trouver des solutions à l'amiable ?

Il faut souvent l'intervention du conciliateur de justice pour renouer un dialogue.

Où est la tolérance, cette faculté à pouvoir se supporter, discuter, se comprendre ?

Donnons raison à Voltaire qui écrivait :

« La discorde est le plus grand mal du genre humain, la tolérance est le seul remède ». "

Rolande AZAM, Maire



« Arbre de Sully » : ormeau de Faussergues, classé en 1912 Monument historique naturel, il aurait été planté au moment de l'Edit de Nantes. Malheureusement il ne reste qu'un imposant tronc.



Rolande Azam, Maire,
le Conseil Municipal,
l'ensemble du personnel communal,
vous souhaitent une bonne année
et vous invitent le dimanche 15 janvier
à 11 heures, à la salle communale,
à venir accueillir les nouveaux tanusiens,
et à partager le verre de l'amitié.

Du nouveau à Puech Redon



Depuis quelques temps, le quartier de Puech Redon est animé.

Le lotissement communal est en train de prendre forme. En effet, une première construction est même crépée. D'ici peu, une deuxième va sortir de terre. D'autres projets arrivent, lentement mais sûrement. Le secrétariat de Mairie est de plus en plus sollicité pour des renseignements sur les lots.

Plus bas, l'aménagement de la zone (humide) environnementale est quasiment terminé. La mare a été nettoyée, débarrassée de la vase ainsi que de la végétation sauvage qui l'envahissait. Au dernier et délicat coup de godet, l'eau est apparue en fond. Il ne manque plus que les plots indicateurs des espèces végétales et animales protégées.

Le parcours délimité par les piquets en bois permettra aux visiteurs de faire connaissance avec la *lobélie brûlante* (espèce végétale protégée), le triton marbré et autres animaux et végétaux appartenant à ce type de territoire.

Pour cela, nous sommes aidés par Clément Decaux du Syndicat du Bassin Versant du Viaur basé à Naucelle.

Mon adresse va changer

La mairie s'est engagée dans un cadre réglementaire, à mettre à jour la signalisation de la commune. Chaque habitation doit être identifiée avec un nom de voie et un numéro, permettant aux services de secours, de santé, de livraison, etc. de pouvoir rapidement joindre chaque habitant.

Chaque famille recevra sa nouvelle adresse et son numéro d'habitation qu'il faudra fixer en façade. Cette information sera communiquée dès que tout le nécessaire administratif sera achevé.

Sur les adresses, il sera toutefois possible de conserver et mentionner le lieu-dit, immédiatement après le nom.

Certains panneaux de police (stop, balise, etc) seront remplacés parce qu'ils ne sont plus réglementaires, ou trop vieux, ou bien abîmés par des véhicules.

L'implantation des panneaux va débuter courant janvier et sera assurée par le Pôle d'Insertion à l'Emploi de la Communauté de Communes.

Fini les pesticides

À partir du 1^{er} janvier 2017, les municipalités ne pourront plus utiliser de pesticides pour entretenir trottoirs, espaces verts, cimetières, etc.

Pour continuer à conserver le territoire propre, ce sont d'autres moyens qu'il faudra mettre en œuvre. Le fauchage, le désherbage mécanique, thermique, ou électrique, seront seuls autorisés.

Il est évident que nous devons avoir un autre regard sur l'emprise végétale autour de nos maisons, accepter un peu d'herbe sur les trottoirs, dans les allées du cimetière ou bien arracher soi-même l'indésirable.

N'oublions pas, il y a quelques dizaines d'années, le désherbage était mécanique. L'agriculteur sarclait ses cultures, ramassait les doryphores.

Qui n'a pas, conservé, et oublié dans un coin de remise un sarclat, une houe, un outil qui gratte la surface du sol pour supprimer l'adventice ?

Trop de résidus chimiques se retrouvent dans le sol, dans les nappes phréatiques, dans les légumes et fruits que nous consommons. Les volailles et gibiers sont autant d'éponges à pesticides.

Et nous cherchons encore pourquoi il y a tant de maladies, d'allergies ?

Notre regard, nos attitudes doivent changer, car notre santé en dépend ainsi que celle des générations futures.

Notre commune **s'engage**

o b j e c t i f



« Mémoire de nos Poilus »



Le personnage de Bécassine, de retour en 1916 dans son 2^{ème} album « *Bécassine pendant la Guerre* », où elle dénonçait l'absurdité des combats, nous a permis de proposer un quiz et de gagner des lots.

Les conférences ont attiré de nombreuses personnes, celle de Charles Sénégas sur « *la guerre dans notre Ségala* » et celle de Jean- Claude Planès sur « *Les Blessés* ».

2016 : 3^{ème} année consacrée au cycle de commémoration du centenaire de la Guerre de 14 – 18.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons pu retracer le parcours des 8 huit soldats tués et non inscrits sur le monument aux Morts.

Devant la reconstitution d'une « cagna » beaucoup de visiteurs ont pu également imaginer comment nos poilus pouvaient prendre un peu de répit entre les combats meurtriers.

Ces blessés que nous retrouverons l'an prochain avec la reconstitution d'un hôpital militaire et l'évolution de la médecine.

D'autres sujets seront abordés au cours de cette 4^{ème} année de la Mission Centenaire.

Merci à toutes les personnes qui ont participé et aidé à l'organisation de cette exposition.

(Voir You Tube : *tanus reconstitution d'une cagna.*)



Rénovation de l'ancien presbytère

Le 7 novembre, nous avons signé avec le PACT du Tarn, branche de SOLIHA (SOLIdaire pour l'HAbitat), un bail emphytéotique(*). La rénovation consiste à réaliser 2 appartements en duplex : un T3 et un T4 accessible handicapé en RDC. Les 2 logements seront dotés d'un jardinet.

Le montant global des travaux avoisine les 250 000 €

Pourquoi avoir signé un bail emphytéotique de 32 ans ? Vu les baisses de subventions, la commune aurait eu à gérer un gros emprunt, avec un nombre identiques d'annuités.

Emprunt qui nous aurait limités, voire empêchés pour d'autres investissements.

Par ailleurs, ce sera le PACT qui gèrera les changements de locataires, les éventuelles réparations, encaissera les loyers, etc.

Au terme du bail, le PACT s'engage à restituer le bâtiment à la commune, remis en état et totalement rénové. La commune reprend alors tous ses droits.

L'important pour une commune est de voir sa population augmenter et de maintenir ses services.

(* *bail signé pour au moins 18 ans, durée selon le montant des travaux, où le preneur assure la réhabilitation, les remboursements d'emprunts, etc.*

Agence Postale Communale

Depuis la fermeture du bureau de poste en 2008, c'est la commune qui assure ce service au public sous la forme d'une Agence Postale Communale. Elle est située dans les locaux de la mairie.

Cela veut dire que les agents font partie du personnel communal. Madame Chantal ASSIÉ est la gérante et depuis quelques semaines, ses remplacements sont assurés par Madame Isabelle JOURDA.

Nous avons signé une convention de mise à disposition avec le SIVOM de Pampelonne, avec lequel Madame Jourda a signé un contrat de travail, à

temps partiel auprès de la médiathèque intercommunale. Elle devrait intervenir également sur l'Agence Postale de Pampelonne.

Ainsi, Chantal VIDAL, qui « naviguait » entre les 2 bureaux, pourra se consacrer entièrement à son poste de secrétaire de mairie. Nous la remercions pour sa grande disponibilité.

La Banque Postale participe à hauteur de 1 100 € par mois aux dépenses de fonctionnement.

Les horaires d'ouverture sont du mardi au samedi de 9 heures à 11 heures 45.

Téléphone : 05 63 38 30 45.

Le Viaduc

Philatélistes, c'est pour vous !

Mais aussi pour tout le monde, puisque nous aurons, enfin, un timbre poste sur le viaduc du Viaur.

En 1960, Georges, fils de Paul Bodin avait bien demandé l'émission du timbre mais en vain.

A l'initiative de la mairie de Tanus, l'important dossier que nous avons envoyé en mai, a reçu l'aval, au mois de novembre, de la commission postale qui détermine les sorties de timbres.

Le temps que la gravure soit réalisée ainsi que l'impression des planches, ce sera en début d'année

2018 que nous pourrons le découvrir et qu'il sera mis en vente par Phil@poste.

Ce succès, n'est pas seulement dû à tous les arguments que nous avons mis en avant (nouvelle peinture, jumelage avec le viaduc du Namti en Chine, etc) mais aussi à toutes les signatures de soutien que vous nous avez données (près de 500).

Merci à vous tous.

Quelques propositions :



Une association aveyro-tarnaise : « Valorisation du Viaduc du Viaur »

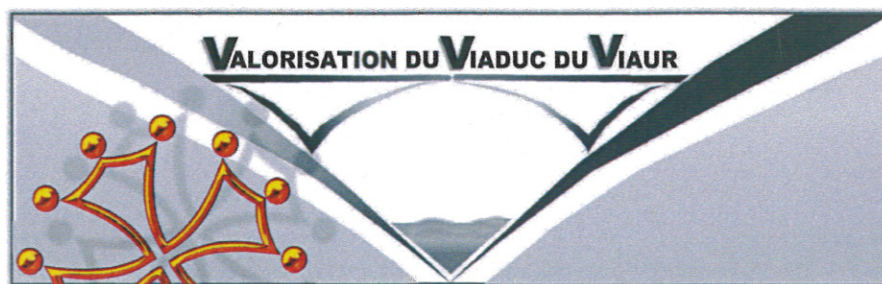
Le viaduc du Viaur ayant « un pied dans le Tarn et l'autre dans l'Aveyron », la volonté de la municipalité a été d'associer nos amis et voisins aveyronnais dans le jumelage des 2 viaducs. Quelques rencontres ont suffi pour mener à bien la création de cette association en août 2016.

Le Conseil d'Administration comprend 15 membres issus des 2 départements et dont voici le bureau :

- Présidente : Anne Sénémaud (Tanus)
- Vice-présidente : Rolande Azam (Tanus)
- Vice-président : Joël Mouysset (Tauriac)
- Vice-président : Pierre Cluzel (Naucelle)
- Trésorier : Etienne Brana (Nîmes)
- Trésorier adjoint : Jean Soler (Tanus)
- Secrétaire : Bruno Sudres (Naucelle)
- Secrétaire adjointe : Marie-Claude Barrès (Tauriac)

A ce jour, l'association compte plus de 150 adhérents de toute la France. Vous souhaitez nous rejoindre ? Pour la modique somme de 10 €, votre adhésion vous permettra d'avoir toutes les informations sur les actions de VVV.

Renseignements : mairie de Tanus et mairie de Naucelle.



du Viaur

Jumelage des 2 viaducs : 欢迎 Bienvenue

La visite de la délégation chinoise a permis de signer une lettre d'intention lors d'un dîner de gala donné à Tanus le vendredi 28 octobre. Les thèmes abordés ont été le tourisme, le patrimoine, l'éducation et l'agriculture.

中华人民共和国云南省红河州屏边苗族自治县与
法国塔恩省塔努斯市建立友好城市关系意向书

Lettre d'intention pour le jumelage entre le district autonome Miao de Pingbian de la
préfecture de Honghe dans la province du Yunnan en République populaire de Chine
et la ville de Tanus dans le département du Tarn en France



中华人民共和国云南省
红河州屏边苗族自治县
District autonome Miao de Pingbian
de la préfecture de Honghe dans la province du Yunnan
en République populaire de Chine
代表 (签字):

法国塔努斯市
Mairie de Tanus en France
représentée par (signature) :



(Voir sur You Tube : les chinois du Yunnan sur le viaduc du viaur – 2 viaducs pour un pont sino-français N1 et N2)
Nous remercions André Bec pour toutes les photos et vidéos.

16 Septembre 2017 : signature officielle

Pour cette date, l'association VVV prépare un grand évènement : passage de la locomotive à vapeur, feu d'artifice, spectacles, produits du terroir et artisanaux, activités diverses, etc.

A la salle communale, nous aurons une grande exposition : « *le viaduc dans tous ses états* » ouverte à tous.

Alors faites travailler votre imagination, tout sera permis : photos, peinture, maquette, dentelle, fer, tableau en fil tendu, collage, ficelle, etc.

Renseignement à la mairie de Tanus.

Le foirail prend de la couleur

« *La cabano* » se montre, se visite sur appel téléphonique depuis fin mai 2015.

En un an, *la cabano* a accueilli plus de cinq cents visiteurs. Ce sont des maisons de retraite de l'Aveyron et du Tarn, des groupes de randonneurs, des camping-caristes, des familles, des écoles qui téléphonent pour visiter.

Chaque visite suscite étonnement, curiosité, émotions ; des souvenirs reviennent face à des scènes de vie judicieusement présentées par les bénévoles de l'association. Les visiteurs sont agréablement surpris, et ne tarissent pas d'éloges. Le livre d'or à leur disposition en est la preuve.

Pour la foire de septembre, le logo de *la cabano* a été installé sur la façade du foirail. Cette touche colorée attire et questionne : « c'est quoi la cabanÔÔ ??? »

Renseignements au 07 82 68 07 81



« Décollage spatial pour l'école du Viaur »



Dans le cadre des activités périscolaires, Jacques Reynes, président du RPI Ségaviaur, a imaginé un voyage interstellaire à la découverte de 3 planètes: Gaïa, Hygie et Apollon représentant respectivement la citoyenneté et l'environnement, le bien être et le sport, et enfin l'art et la culture.

Ce passeport qui suivra les élèves durant les 3 années du CE2, CM1 et CM2, a été remis à chaque enfant concerné le dimanche 11 décembre lors du

Marché de Noël organisée par l'Association des Parents d'élèves.

De nombreuses personnes se sont impliquées dans l'élaboration de ce document.

Une belle réalisation qui permet d'adhérer au mieux avec le PEDT (Projet Educatif Territorial) mis en place avec les nouveaux rythmes scolaires et de bénéficier ainsi d'une participation financière de l'Etat.

« Mystères et Magie du Ségala Tarnais »

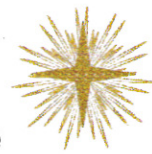
C'est le titre de la belle *EXPO Photos* que nous avons pu voir à la salle communale au cours du mois de novembre. Jérôme Plainchamp, par ses prises de vue exceptionnelles, a su nous faire redécouvrir nos paysages, notre patrimoine architectural.

Actuellement l'expo est visible à la médiathèque intercommunale de Pampelonne jusqu'à fin février.





Une illumination pour une bonne cause



Lors des illuminations de Noël 2015, vous avez été nombreux à faire un don pour la Maison des Parents de l'Hôpital Pellegrin de Bordeaux.

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre générosité.

Le 17 mars 2016, nous avons remis la coquette somme de 1 865 euros à Madame Virginie DROUET, directrice de la Maison des Parents. Ces dons ont permis de décorer les 17 chambres (rénovées cette année) afin d'accueillir les familles dans un cadre plus douillet.

C'est grâce à des donateurs comme vous que la Maison des Parents peut accompagner chaque année de nombreuses familles à trouver une vie quasi normale suite à la maladie ou l'accident de leur enfant.

Les dons nominatifs (et ils ont été très nombreux) ont faits l'objet d'un reçu fiscal de la part de la Maison des Parents. Ce qui a permis aux donateurs d'avoir droit à une réduction d'impôt au taux de 66 %

dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Cette année aussi, revenez voir nos illuminations de Noël au lotissement de la Bouriette à TANUS (face à la route de Réquista).

C'est toujours avec un égal plaisir que Julien prend sur son temps personnel pour préparer ce qui va être pendant tout le mois de décembre, une féerie de Noël. Pensez à laisser un don même si petit qu'il soit (*les petits ruisseaux font les grandes rivières !*)

Au nom de tous les bénéficiaires de la Maison des Parents, nous vous adressons encore nos remerciements les plus sincères pour les nombreux dons que vous nous avez laissés.

Lançons-nous un nouveau défi : « **En 2016 dépassons les dons de 2015** »

Alors vous qui ne connaissez pas cette féerie de Noël, venez et revenez, parlez-en autour de vous, à vos voisins, amis, famille...

Julien Da Costa & Laetitia Bonnefous

Association des Parents d'Élèves de Pampelonne et Tanus

L'APE a pour but d'organiser des événements au cours desquels les parents peuvent se rencontrer en dehors du cadre scolaire, ainsi que des manifestations participant au cofinancement des activités et sorties des écoles de Pampelonne et Tanus.

Ainsi l'année dernière, l'association a pris en charge une partie importante du voyage des CE2-CM1-CM2 au Pays Basque, et celui des GS-CP-CE1 à Carcassonne. Ces sorties restent inoubliables pour eux et sont très appréciées de tous...



Parce que les projets de nos enseignants sont stimulants et enrichissants (cet hiver les 'grands' passeront une semaine dans les Pyrénées), et afin que nos enfants continuent à bénéficier de séjours aussi intéressants que par le passé, nous avons défini

différentes manifestations qui permettront à l'APE de soutenir l'effort des professeurs des écoles.

Voici le calendrier des manifestations pour l'année scolaire 2016-2017. Nous invitons tous les habitants de Pampelonne, Tanus et leurs environs à y participer.

Dimanche 11 décembre
Samedi 25 février 2017
Dimanche 14 mai
Samedi 24 juin

Marché de Noël à Tanus à la salle des fêtes.
Loto des Ecoles à la salle des fêtes de Pampelonne.
Vide-grenier et concours de pétanque à Tanus.
Repas de fin d'année.

ETAT CIVIL 2016

Naissances

Mathis **FALGAS**, le 11 janvier,
32 rue de Tréban



Alexandre **GERAULT**, le 27 février,
37 rue de Tréban

Arthur **ROUBEAU**, le 6 avril,
40 avenue Paul Bodin

Léona **GODARD**, le 3 mai
26 avenue Paul Bodin

Timéo **DA COSTA**, le 16 octobre,
1 rue de la Bouriette

Décès

Odette **BOUDOU**, 5 rue de Tréban, le 9 février, 85 ans
Paule **RAVAILHE**, La Plaine, le 25 mars, 73 ans
Pierrette **MOISNARD**, 9 Place de l'église, le 10 avril, 90 ans
Abel **ASSIÉ**, La Bouscatié, le 8 mai, 94 ans
Aimé **ALBINET**, 9 rue de Las Planques, le 16 mai, 80 ans
Odette **LAURENS**, Masmajou, le 29 juin, 86 ans
Elisé **RAFFANEL**, Les Failles, le 19 août, 84 ans
Josette **TEYSSIER**, Laval, le 13 novembre, 86 ans

Trompette en campagne



Photo MA

L'intérieur rénové de l'église Sainte Martianne, a accueilli début août le célèbre trompettiste Jean Claude Borelly pour un concert inoubliable.

Trois cent cinquante personnes ont assisté au spectacle. Elles sont venues de tout le département et même au-delà, pour retrouver ce musicien d'exception avec sa trompette et ses mélodies inoubliables.

L'acoustique était parfaite, les jeux de lumière maîtrisés et même si la place était étroite ce fut un réel succès.

A renouveler dès que possible.

Inscription sur les listes électorales

Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h. Après ce délai, il sera trop tard.


ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
23 AVRIL - 7 MAI 2017


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES